

Droit de
la famille

pour
les
praticiens

Droit aux relations personnelles de l'enfant

Micaela Vaerini,
Christiana
Fountoulakis
(éditrices)



Stämpfli Editions

Le droit aux relations personnelles avec les enfants est devenu un enjeu juridique et sociétal important. Tant en droit international qu'en droit suisse, le père ou la mère qui ne détient pas la garde ainsi que l'enfant mineur ont, en principe, un droit réciproque aux relations personnelles.

Comment ce droit peut-il être garanti lorsque, par exemple, l'un des parents est incarcéré ou que l'enfant a dû être placé hors du milieu familial ?

Le droit suisse reconnaît également le droit des tiers aux relations personnelles avec l'enfant. Ce droit est-il effectivement garanti en Suisse ? Le présent ouvrage répond à ces questions en s'appuyant sur l'expertise de praticiennes spécialisées en droit de la famille et de la protection de l'enfant.

Micaela Vaerini, Christiana Fountoulakis
(éditrices)

Droit aux relations personnelles de l'enfant



Stämpfli Editions

Ce livre est protégé par le droit d'auteur. Toute forme de distribution à des tiers (à titre onéreux ou gratuit) est interdite. Le fichier contient un filigrane caché dans lequel les données de téléchargement sont stockées.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek
La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Tous droits réservés, en particulier le droit de reproduction, de diffusion et de traduction. Sans autorisation écrite de l'éditeur, l'œuvre ou des parties de celle-ci ne peuvent pas être reproduites, sous quelque forme que ce soit (photocopies, par exemple), ni être stockées, transformées, reproduites ou diffusées électroniquement, excepté dans les cas prévus par la loi.

Conception graphique de la couverture : deValence, Paris

© Stämpfli Editions SA Berne · 2023
www.staempfliverlag.com

E-Book ISBN 978-3-7272-5225-9

Dans notre librairie en ligne www.staempflishop.com,
la version suivante est également disponible :

Print ISBN 978-3-7272-5151-1

printed in
switzerland



Préface

Le droit aux relations personnelles de l'enfant est l'une des thématiques les plus importantes du droit de la famille mais aussi l'une des moins évidentes à mettre en pratique. Elle donne parfois, voire souvent, lieu à des litiges qui peuvent durer des années et dont toutes les personnes concernées souffrent, surtout l'enfant lui-même. Les tâches des tribunaux, des autorités de protection de l'enfant, des avocat·e·s, des médiateurs et médiatrices et des autres professionnel·le·s dans ce domaine sont donc très exigeantes.

Régler le droit aux relations personnelles équivaut à trouver des solutions qui respectent l'intérêt de l'enfant ; c'est la mesure indicative fixée par la loi. Cela laisse toutefois une grande marge de manœuvre ; il faut certainement partir du principe que, *a priori*, le contact personnel de l'enfant avec ses deux parents est dans son intérêt, et il est également évident que dans les cas d'abus physiques, psychologiques ou autres, il faut renoncer à un droit de visite, du moins pour un temps. Cela ne donne toutefois qu'une ligne directrice très générale. À l'intérieur de cette fourchette, il existe de nombreux cas pour lesquels la « bonne » solution en matière de droit de visite n'est pas évidente d'emblée ou dont la mise en œuvre pratique peut poser des difficultés. On pense par exemple aux cas où l'enfant ou l'un des parents refuse d'exercer son droit de visite, aux cas où il faut franchir de grandes distances, voire des frontières nationales, ou encore aux cas où le parent concerné purge une peine de prison. La situation est sans doute encore plus difficile lorsque l'enfant a été placé dans une famille d'accueil : dans ce cas, il faut concilier le besoin – généralement présent malgré tout – de l'enfant de maintenir le contact avec ses parents biologiques avec le fait que de tels contacts peuvent être bouleversants et entraver l'intégration. Une réglementation du droit de visite axée sur l'intérêt de l'enfant doit tenir compte de toutes les circonstances du cas concret et trouver la meilleure solution possible sur cette base. C'est le défi quotidien des acteurs impliqués.

Le présent ouvrage aborde cette question complexe dans toute son ampleur. M^e Micaela Vaerini, docteure en droit et coéditrice de la présente collection, ainsi que des expertes reconnues du droit de la filiation éclairent, sur la base de la législation et de la jurisprudence actuelles, le droit réciproque aux relations personnelles, tant dans son contenu de droit fondamental et de droit civil que dans de nombreuses situations spécifiques.

Les trois premières contributions du volume présentent les fondements du droit aux relations personnelles et comparent ce dernier à la garde partagée.

Ainsi M^e Jaquier présente les principes actuels du droit de visite, tandis que M^e Vaerini expose, dans une première contribution, la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants ; cette convention, bien que non ratifiée à ce jour par la Suisse, pose des principes essentiels qui devraient être pris en compte en tant que bonnes pratiques dans l'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant en Suisse également. Dans une deuxième contribution, M^e Vaerini montre les différences qui existent entre le droit aux relations personnelles et la garde partagée, dans laquelle les deux parents s'occupent de l'enfant à parts à peu près égales.

Les trois autres contributions du volume sont consacrées à des questions choisies : la publication de M^e Vaerini et M^{me} Dos Santos thématise les relations personnelles dans la situation où le parent concerné est en prison et aborde ainsi une thématique encore peu discutée en droit suisse. Le thème particulièrement difficile des relations personnelles avec les parents lorsque l'enfant est placé hors du foyer familial est traité par M^{me} Aubry, à nouveau en collaboration avec M^e Vaerini. La dernière contribution, rédigée par M^e Dénéreaz Luisier, M^e Kirchhofer et M^e Mérinat, est consacrée au droit de visite à l'égard de personnes autres que les parents de l'enfant.

L'ouvrage se veut une contribution délibérément pratique, qui sera utile aux professions concernées dans leur activité professionnelle.

Prof. Dr CHRISTIANA FOUNTOLAKIS

Sommaire

Préface	V
Liste des autrices.....	IX
Abréviations.....	XI
Bibliographie	XV
MICAELA VAERINI	
La convention sur les relations personnelles concernant les enfants.....	1
VIRGINIE JAQUIERY	
Les relations personnelles entre un enfant et ses parents	23
MICAELA VAERINI	
La garde alternée.....	43
MICAELA VAERINI/TANIA DOS SANTOS	
Le droit de l'enfant à maintenir des relations personnelles avec son parent incarcéré	61
MICAELA VAERINI/COLINE AUBRY	
La détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant placé en famille d'accueil lors de l'exercice de son droit aux relations personnelles avec ses parents biologiques	111
HENRIETTE DÉNÉRÉAZ LUISIER/DOMINIQUE-ANNE KIRCHHOFER/VALÉRIE MÉRINAT	
Le droit aux relations personnelles des tiers avec l'enfant	161

Liste des autrices

COLINE AUBRY est titulaire d'un baccalauréat universitaire en droit de l'Université de Neuchâtel et d'un master interdisciplinaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève, obtenu en 2022. Elle a ensuite travaillé avec deux organisations internationales actives dans la protection de l'enfance.

HENRIETTE DÉNÉRÉAZ LUISIER est docteur en droit et avocate, spécialiste FSA en droit de la famille depuis 2013.

TANIA DOS SANTOS est titulaire d'un bachelor of arts HEP Vaud en enseignement pour les degrés préscolaire et primaire et d'un master interdisciplinaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève.

VIRGINIE JAQUIERY est avocate, juge suppléante au Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant de Genève, chargée d'enseignement à l'Université de Genève et chargée de cours en droit et travail social (HES).

DOMINIQUE-ANNE KIRCHHOFER est avocate spécialiste FSA en droit de la famille depuis 2013.

VALÉRIE MÉRINAT est juge de paix à Aigle (Vaud) depuis 2023. Auparavant, elle a exercé de nombreuses années en qualité d'avocate spécialiste FSA en droit de la famille.

MICAELA VAERINI est docteure en droit, avocate spécialiste FSA en droit de la famille, chargée d'enseignement au Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève et lectrice à l'Université de Fribourg.

Abréviations

aCC	ancien Code civil suisse (articles abrogés du Code civil suisse)
al.	alinéa
Ann.	Annexe
AP	Avant-projet
art.	article
ATF	Arrêt du Tribunal fédéral (Recueil officiel)
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BaslerKomm	Basler Kommentar zum Schweizerischen Privatrecht
BernerKomm	Berner Kommentar zum schweizerischen Privatrecht
BO	Bulletin officiel
CC	Code civil suisse, du 10 décembre 1907 (RS 210)
CDE	Convention universelle relative aux droits de l'enfant, du 20 novembre 1989 (RS 0.107)
CE	Conseil des États
CEDH	Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, du 4 novembre 1950 (RS 0.101)
CF	Conseil fédéral
cf.	confer
ch.	chiffre
chap.	chapitre
ca.	circa
cit.	cité
CL	Convention de Lugano concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, du 30 octobre 2007 (RS 0.275.12)
CLaH 1961	Convention de La Haye concernant la compétence des autorités et la loi applicable en matière de protection des mineurs, du 5 octobre 1961 (RS 0.211.231.01)
CLaH 1980	Convention de la Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, du 25 octobre 1980 (RS 0.211.230.02)
CLaH 1996	Convention de La Haye concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, du 19 octobre 1996 (SR 0.211.231.011)

Abréviations

CN	Conseil national
CO	Code des obligations, LF complétant le Code civil suisse, du 30 mars 1911 (RS 220)
CommRom	Commentaire romand, Bâle
cons.	considérant
COPMA	Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes
CP	Code pénal suisse, du 21 décembre 1937 (RS 311.0)
CPC	Code de procédure civile, du 19 décembre 2008 (RS 272)
CPP	Code de procédure pénale suisse, du 5 octobre 2007 (RS 312.0)
Cst. féd.	Constitution fédérale, du 18 avril 1999 (RS 101)
disp. trans.	dispositions transitoires
DPMin	Loi fédérale régissant la condition pénale des mineurs, du 20 juin 2003 (RS 311.1)
éd.	édition
éd.	éditeur(s)
et al.	et alteri
etc.	et caetera
ex.	exemple
FamPra.ch	La Pratique du Droit de la Famille
FF	Feuille fédérale
FJS	Fiches juridiques suisses
FSA	Fédération suisse des avocats
i.i.	in initio
i. e.	id est
i.f.	in fine
JdT	Journal des Tribunaux (Lausanne)
LAVI	Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions, du 23 mars 2007 (RS 312.5)
LDIP	Loi fédérale sur le droit international privé, du 18 décembre 1987 (RS 291)
LF	Loi fédérale
LF-CLaH	Loi fédérale relative à la Convention de La Haye sur l'adoption et aux mesures de protection de l'enfant en cas d'adoption internationale, du 22 juin 2001 (RS 211.221.31)

LF-EEA	Loi fédérale sur l'enlèvement international d'enfants et les conventions de La Haye sur la protection des enfants et des adultes, du 21 décembre 2007 (SR 211.222.32)
lit.	littera
LP	Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, du 11 avril 1889 (RS 281.1)
LPart	Loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe, du 18 juin 2004 (RS 211.231)
LPD	Loi fédérale sur la protection des données, du 19 juin 1992 (RS 235.1)
LTF	Loi fédérale sur le Tribunal fédéral, du 17 juin 2005 (RS 173.110)
n.	numéro(s)
N	numéro marginal
P	Projet
p.	page(s)
par.	paragraphe
par ex.	par exemple
RDS	Revue de droit suisse
réf.	référence(s)
rem.	remarque(s)
RMA	Revue de la protection des mineurs et des adultes
RS	Recueil systématique du droit fédéral
RSJ	Revue suisse de jurisprudence
SJ	Semaine judiciaire
ss	et suivant(e)s
s.	et suivant(e)
TF	Tribunal fédéral
Tfin	Titre final du Code civil suisse
vol.	volume

Bibliographie

- AFFOLTER KURT/VOGEL URS, *Commentaire bernois, Die elterliche Sorge/der Kinderschutz, Art. 296-317 ZGB Das Kindesvermögen, Art. 318-327 ZGB Minderjährige unter Vormundschaft, Art. 327a-327c ZGB*, Berne, 2016.
- ARNDT CHRISTINE/CRANDLES GILLIAN/GOLDSMITH FRANCES/GORDON CLAIRE/KUCINSKI MELISSA/BARONIN MARIE, *Die Vollstreckung des Besuchsrechts: Ein Tabu ?*, FamPra.ch 2021, p. 997 ss.
- ATWOOL NICOLA, *Who Cares ? The Role of Attachment Assessments in Decision-making for Children in Care*, University of Otago, New Zealand 2008.
- ATWOOL NICOLA, *Birth Family Contact for Children in Care : How Much ? How Often ? Who With ?*, Child Care in Practice, 2013, 19 (2), p. 181 ss.
- BARBEY-MINTZ ANNE-SOPHIE., *L'apport de la théorie de l'attachement aux soins dans un CAMSP*, Contraste, 2011, 34-35(1), p. 179 ss.
- BERGER MAURICE, *L'échec de la protection de l'enfance*, 2^e éd., Paris 2004.
- BLANCHARD BRIGITTE, *La situation des mères incarcérées et de leurs enfants au Québec*, Criminologie 2002, 35(2), p. 91 ss.
- BLANCHET ALAIN/GOTMAN ANNE, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris 2014.
- BLANCHET MARIANNICK, *L'enfant face à son parent incarcéré : quel maintien du lien ?*, Le journal des psychologues 2009, 265(2), p. 30 ss.
- BLANCO MARIE-FRANCE/LE CAMUS JEAN, *Finalités et modalités de l'accompagnement de l'enfant au parloir*, in Bastard Benoit (éd.), *L'enfant et son parent incarcéré*, Toulouse 2003, p. 71 ss.
- BOENTE WALTER, *Familienrecht in a nutshell*, 2^e éd., Zurich 2022.
- BOILLOD JEAN-PIERRE, *Manuel de droit*, Genève 2007.
- BOUREGBA ALAIN, *De la rupture au maintien des liens*, in Le Camus Jean (éd.), *Rester parents malgré la détention*, Toulouse, 2002, p. 7 ss.
- BOWLBY JOHN, *The Making and Breaking of Affectional Bonds : I. Aetiology and Psychopathology in the Light of Attachment Theory*, British Journal of Psychiatry, 1997, 130(3), p. 201 ss.
- BRUNNER SABINE/MEIERHOFER MARIE, *Der Kindeswille*, FamPra.ch, 2023, p. 120 ss.
- BUCHER ANDREAS, *Autorité parentale conjointe dans le contexte suisse et international*, in Fountoulakis Christiana/Rumo-Jungo Alexandra (éd.), *La famille dans les relations transfrontalières*, Symposium en droit de la famille, Université de Fribourg, Fribourg 2013, p. 2 ss.
- BÜCHLER ANDREA/ENZ BENJAMIN V., *Der Persönliche Verkehr*, FamPra.ch 2018, p. 911 ss.
- BÜCHLER Andrea/MARANTA Luca, *Das neue Recht der elterlichen Sorge*, Jusletter du 11 août 2014.

- BURGAT SABRINA/SAINT-PHOR JÉRÔME, *Parent d'intention et droit aux relations personnelles, analyse de l'arrêt du Tribunal fédéral 5A_755/2020*, DroitMatrimonial.ch, mai 2021.
- CABRAL YASMIN TOMAZ/MEDEIROS BRUNA AGRA, *A família do preso : efeitos da punição sobre a unidade familiar*, Revista Transgressões 2015, 2(1), p. 50 ss.
- CANTENI LINUS/BIDERBOST YVO, *Reform der elterlichen Sorge aus Sicht der Kindes- und Erwachsenenschutzbehörde [KESB] – erste Erfahrungen und Klippen*, FamPra.ch 2015 p. 771 ss.
- CANTWELL NIGEL, *La genèse de l'intérêt supérieur de l'enfant dans la Convention relative aux droits de l'enfant*, Journal du droit des jeunes 2011, 303(3), 22.
- CÉBULA JEAN-CLAUDE/BERRHUEL JOËLLE/ESCOTS SERGE/HORE CATHERINE/SELLENET CATHERINE, *Guide de l'accueil familial*, Paris 2000.
- CHALUBERT JOËL, *La parole de l'enfant placé, mise dans les guillemets des écrits professionnels*, Revue de l'enfance et de l'adolescence, 94(2), 2016, p. 131 ss.
- CHEVALIER FRANÇOISE/MEYER VINCENT, *Les entretiens*, in Chevalier Françoise (éd.), *Les méthodes de recherche du DBA*, Caen, 2018, p. 108 ss.
- COESTER-WALTJEN DAGMAR, *Relocation – from Theory to Practice*, Interdisziplinäre Zeitschrift für Familienrecht (iFamZ), 2012, p. 311 ss.
- COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT, *Report and Recommendations of the day of general discussion on « Children of incarcerated parents »*, Genève 2011.
- COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT, *Observation générale n° 12, le droit de l'enfant d'être entendu*, CRC/C/GC/12, 2009.
- COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT, *Observation générale n° 14 sur le droit de l'enfant à ce que son intérêt supérieur soit une considération primordiale* (art. 3, par. 1), CRC/C/GC/14, 2013.
- COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT, *Observations finales concernant les deuxième à quatrième rapports périodiques de la Suisse, soumis en un seul document*, CRC/C/CHE/CO/2-4, 2015.
- COMITÉ DES MINISTRES DU CONSEIL DE L'EUROPE, *Recommandation du Comité des ministres aux États membres concernant les enfants de détenus*, Strasbourg, 2018.
- CONSEIL D'ÉTAT NEUCHÂTELOIS, *Rapport d'information du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un rapport d'évaluation du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse*, 2021.
- CONSEIL FÉDÉRAL, *Premières expériences avec le nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Rapport du Conseil fédéral en réponse aux postulats 14.3776, 14.3891, 14.4113 et 15.3614*, Berne 2017.
- CONSEIL FÉDÉRAL, *Message concernant une modification du Code civil suisse (Autorité parentale)*, FF 2011 8315.
- CONSEIL FÉDÉRAL, *Message concernant la révision du Code civil suisse (Entretien de l'enfant)*, FF 2014 511.

- COPMA, *Statistiques COPMA 2020 : Nombre de personnes sous mesure de protection au 31 décembre 2020*, RMA, 5, 2021, p. 458 ss.
- COTTIER MICHELLE, *Neue Balance von Informations- und Geheimhaltungsinteressen im Adoptionsdreieck*, in Fankhauser Roland/Reusser Ruth E./Schwander Ivo (éd.), *Brennpunkt Familienrecht – Festschrift für Thomas Geiser zum 65. Geburtstag*, Zurich, p. 151 ss.
- COTTIER MICHELLE/WIDMER ERIC/TORNARE SANDRINE/GIRARDIN MYRIAM, *Étude interdisciplinaire sur la garde alternée*, Genève 2017, file:///C:/Users/mvaerini/Downloads/studie-alternierende-obhut-f-4.pdf.
- COTTIER MICHELLE/WIDMER ERIC/TORNARE SANDRINE/GIRARDIN MYRIAM, *La garde alternée*, FamPra.ch 2/2018, p. 297 ss.
- DE SAUSSURE SOPHIE, *Les enfants des personnes poursuivies pénalement : du silence du droit suisse à l'éloquence des textes supranationaux*, Jusletter du 16 septembre 2019.
- DEPREZ ALEXANDRA/ANTOINE CORINNE, *L'effet des visites parentales chez le bébé placé : Une étude exploratoire des réactions du bébé avant, pendant et après une visite médiatisée*, Devenir, 23(3), 2011, p. 239 ss.
- DIETSCHY PATRICIA/VARRIALE LAURENT, *L'audition de l'enfant dans les procédures de droit de la famille : un principe en perte de vitesse ?*, Droitmatrimonial.ch, 27 avril 2023.
- DOURIS Marie, *Être parent en prison, une incarcération de la parentalité*, Dialogue, 211(1), 2016, p. 27 ss.
- FANKHAUSER ROLAND (éd.), FamKomm – Scheidung, 4^e éd., Berne 2022.
- FANKHAUSER ROLAND/BUSER MELISSA, *Art. 268e*, in Kren Kostkiewicz Jolanta/Wolf Stephan/Amstutz Marc/Fankhauser Roland (éd.), ZGB Kommentar – Schweizerisches Zivilgesetzbuch, 4^e éd., Zurich 2021.
- FASSBIND PATRICK, *Inhalt des gemeinsamen Sorgerechts, der Obhut und des Aufenthaltsbestimmungsrechts im Lichte des neuen gemeinsamen Sorgerechts als Regelfall*, AJP 2014, p. 692 ss.
- FRÈRE COLETTE, *Séparés par des barreaux. La situation des enfants dont les parents sont détenus*, Journal du droit des jeunes, 278(1), 2008, p. 4 ss.
- GALLI FOLCO, *Im Gefängnis Eltern bleiben*, #prison-info 1, 2018, p. 4 ss.
- GEAN MARGARET P./GILLMORE JANET L./DOWLER JEFFREY K, *Infants and Toddlers in Supervised Custody : A Pilot Study of Visitation*, Journal of the American Academy of Child Psychiatry, 24(5), 1985, p. 608 ss.
- GEISER THOMAS/FOUNTOULAKIS CHRISTIANA (éd.), Basler Kommentar, Zivilgesetzbuch I, Art. 1-456 ZGB, 7^e éd., Bâle 2022.
- GEISER THOMAS, *Umsetzung der gemeinsamen elterlichen Sorge durch die Gerichte*, AJP 2015, p. 1099 ss.
- GLOOR NINO, *Der Begriff der Obhut*, FamPra.ch 2015, p. 331 ss.

- GLOOR URS/SIMONI HEIDI, *Wohnortswechsel mit Kindern nach Trennung und Scheidung*, in Schwenzer Ingeborg/Büchler Andrea/Fankhauser Roland (éd.), *Siebte Schweizer Familienrecht§Tage*, Berne, 2014, p. 243 ss.
- GLOOR URS/UMBRICHT LUKAS BARBARA, *Betreuung und persönlicher Verkehr*, in Fountoulakis Christiana/Affolter-Fringeli Kurt/Biderbost Ivo/Steck Daniel (éd.), *Fachhandbuch Kindes- und Erwachsenenschutzrecht*, Zurich 2016, p. 545 ss.
- GOFFMAN ERWIN, *Stigma : Notes on the Management of Spoiled Identity*, New York 1963.
- GRANZOTTI EMMANUELLE, *Enfants de détenus et délinquance juvénile : risques et prévention*, *Revue suisse de criminologie*, 2, 2007, p. 73 ss.
- GUILLOD OLIVIER/BURGAT SABBINA, *Droit des familles*, 6^e éd., Bâle-Neuchâtel, 2022.
- HAIGHT W. L./KAGLE J. D./BLACK J. E., *Understanding and Supporting Parent- Child Relationships during Foster Care Visits : Attachment Theory and Research*, *Social Work*, 48(2), 2003, p. 195 ss.
- HAUSHEER HEINZ/GEISER THOMAS/AEBI-MÜLLER REGINA E., *Das Familienrecht des Schweizerischen Zivilgesetzbuches*, 7^e éd., Berne 2022.
- HERZIG CHRISTOPHE A./STEINBACH JENNIFER, *Das im sozialen Nahraum traumatisierte Kind : Implikationen für die rechtliche, sozialarbeiterische und psychologische Praxis*, *FamPra.ch* 2019, p. 499 ss.
- HOHL FABIENNE, *Procédure civile*, t. I, 2^e éd., Berne 2016.
- HOWE DAVID/BRANDON MARIAN/HININGS DIANA/SCHOFIELD GILLIAN, *Attachment Theory, Child Maltreatment and Family Support*, Londres 1999.
- JAFFÉ PHILIPPE, *Le droit de l'enfant de maintenir des relations avec son/ses parent(s) incarcéré(s)*, Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH), 2012, <https://www.skmr.ch/frz/domaines/enfance/nouvelles/parent-incarcere.html>.
- KAUFMANN JEAN-CLAUDE, *L'entretien compréhensif*, 4^e éd., Paris 2016.
- KILDE GISELA, *Der Persönliche Verkehr : Eltern – Kind – Dritte, Zivilrechtliche und interdisziplinäre Lösungsansätze*, thèse, Fribourg 2015.
- KING DERVLA, *Parents, Children & Prison : Effects of Parental Imprisonment on Children*, Dublin 2002.
- LAFORTUNE DENIS/BARRETTE MARTINE/BRUNELLE NATACHA, *L'incarcération du père : expérience et besoins des familles*, *Criminologie*, 38(1), 2005, p. 163 ss.
- LANSDOWN GERISON, *Les capacités évolutives de l'enfant*, Unicef, 2005.
- LE QUÉAU PIERRE, *L'autre peine. Enquête exploratoire sur les conditions de vie des familles de détenus*, Paris 2000.
- LEATHERS SONYA J., *Parental Visiting, Conflicting Allegiances, and Emotional and Behavioral Problems among Foster Children*, *Family Relations*, 52(1), 2013, p. 53 ss.
- LEMIEUX JOHANNE, *La normalité adoptive. Les clés pour accompagner l'enfant adopté*, Montréal 2013.

- LEUBA AUDREY, *Art. 273-275a CC*, in Pichonnaz Pascal/Foëx Bénédict (éd.), *Commentaire romand, Code civil I*, Bâle 2010.
- LEUBA AUDREY/MEIER PHILIPPE/PAPAUX VAN DELDEN MARIE-LAURE, *Droit du divorce, conditions – effets – procédure*, Berne 2021.
- LEUBA AUDREY/STETTLER, MARTIN/BÜCHLER ANDREA/HÄFELI, CHRISTOPH, *Protection de l'adulte*, Berne 2013 (cité : Auteur-CommFam)
- LITTNER NER, *The Importance of the Natural Parents to the Child in Placement*, *Child Welfare*, 3, 8, 1975.
- MCWEY LENORE M./ACOCK ALAN/PORTER BREANNE E., *The Impact of Continued Contact with Biological Parents upon the Mental Health of Children in Foster Care*, *Children and Youth Services Review*, 32(10), 2010, p. 1338 ss.
- MEIER PHILIPPE/HÄBERLI THOMAS, *Résumé de jurisprudence filiation et protection de l'adulte* (septembre à décembre 2022), RMA 2023, p. 17 ss.
- MEIER PHILIPPE/HÄBERLI THOMAS, *Übersicht zur Rechtsprechung im Kindes – und Erwachsenenschutzrecht* (Januar bis April 2022), RMA 2022, p. 205 ss.
- MEIER PHILIPPE/HÄBERLI THOMAS, *Übersicht zur Rechtsprechung im Kindes- und Erwachsenenschutzrecht* (September bis Dezember 2022), RMA 2023, p. 49 ss.
- MEIER PHILIPPE/HÄBERLI THOMAS, *Übersicht zur Rechtsprechung im Kindes- und Erwachsenenschutzrecht* (Mai bis August 2022), RMA 2022, p. 368 ss.
- MEIER PHILIPPE, *Résumé de jurisprudence filiation et protection de l'adulte* (mai à août 2022), RMA 2022, p. 341 ss.
- MEIER PHILIPPE, *Résumé de jurisprudence filiation et protection de l'adulte* (janvier à avril 2022), RMA 2022, p. 173.
- MEIER PHILIPPE/HÄBERLI THOMAS, *Résumé de jurisprudence filiation et protection de l'adulte* (septembre à décembre 2022), RMA 2023, p. 17 ss.
- MEIER PHILIPPE/HÄBERLI THOMAS, *Résumé de jurisprudence filiation et protection de l'adulte* (janvier à avril 2023), RMA 2023, p. 185 ss.
- MEIER PHILIPPE/STETTLER MARTIN, *Droit de la filiation*, 6^e éd., Genève, Zurich 2019.
- MORDASINI CLAUDIA M., *Art. 273 et 274 CC*, in Kren Kostkiewicz Jolanta/Wolf Stephan/Amstutz Marc/Fankhauser Roland (éd.), *OFK-Orell Füssli Kommentar*, 4^e éd, 2021.
- MOUHOT FRANCIS, *Séparations parents/enfant : Impact de l'âge des enfants sur leur évolution*, *La psychiatrie de l'enfant*, 46(2), 2003, p. 609 ss.
- MOYERS SUE/FARMER ELAINE/LIPSCOMBE JO, *Contact with Family Members and its Impact on Adolescents and Their Foster Placements*, *British Journal of Social Work*, 36(4), 2005, p. 541 ss.
- ONU, *Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes*, New York, 2010.
- ONU, *Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus*, New York, 2015.